



Le Département met les locaux de son ex-Centre administratif départemental à disposition pour la poursuite des opérations de vaccination et prépare des centres mobiles dans plusieurs collèges

Amiens, le jeudi 26 août 2021

Depuis le début de la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID19, le Conseil départemental de la Somme participe à l'effort collectif de solidarité, en accompagnant le déploiement de la campagne de vaccination. Personnels et locaux sont mobilisés, comme ici à Amiens pour la relocalisation du grand centre de vaccination. À quelques jours de la rentrée, les moyens nécessaires sont également déployés dans les collèges.

Déménagement du centre de vaccination dans l'ex-Centre administratif départemental

Comme il s'y est engagé, le Département met en œuvre, aux côtés de l'ensemble des partenaires concernés, les moyens logistiques nécessaires pour accélérer la campagne de vaccination. Le grand centre de vaccination, armé par le Service départemental d'incendie et de secours de la Somme (SDIS 80), actuellement situé au Zénith d'Amiens, s'installera dans les locaux vacants de l'ex-Centre administratif départemental (CAD), situé 1 boulevard du Port à Amiens, à compter du vendredi 3 septembre 2021. Le parking situé devant le bâtiment sera accessible, permettant une solution de stationnement optimale. Une signalétique particulière sera mise en place.

Des centres mobiles de vaccination dans les collèges

Le Département prépare activement, aux côtés des services de l'Éducation nationale, la rentrée scolaire dans les collèges de la Somme. Plusieurs centres mobiles de vaccination vont être programmés par le Service départemental d'incendie et de secours de la Somme (SDIS 80) au cours du mois de septembre. Les collèges de Nesle, Moreuil, Saint-Valery-sur-Somme ou encore de Rue ont été identifiés. Ces centres auront vocation à permettre la vaccination des collégiens, avec l'autorisation préalable des parents. Des actions particulières, à l'attention des lycéens et des étudiants cette fois-ci, seront également mises en œuvre en parallèle.

Pour Stéphane Haussoulier, président du Conseil départemental de la Somme, « tous les moyens permettant une vaccination rapide des Samariens doivent être engagés. Le Conseil départemental montre une nouvelle fois sa réactivité et sa volonté d'accompagner la campagne de vaccination partout et pour tous, en mettant à disposition gracieusement les locaux de l'ex-Centre administratif départemental. Merci aux personnels du SDIS 80 d'être toujours aussi mobilisés, dans la Somme mais également en renfort dans les Antilles car la lutte contre l'épidémie de COVID19 continue. »

CONTACT PRESSE

Eloïse Devred - e.devred@somme.fr

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18

[somme.fr/presse](https://www.somme.fr/presse)